



**Invitation aux Communautés de
pratique (CdP) régionales de
l'OIC sur les statistiques sur le
café – Afrique et Asie**

1. La Directrice exécutive souhaite informer les Membres que deux réunions des Communautés de pratique (CdP) régionales consacrées aux statistiques sur le café sont prévues en juillet 2026, dans le cadre des efforts continus de l'OIC pour renforcer la collecte et la diffusion des statistiques sur le café et promouvoir l'apprentissage entre pairs parmi les membres, comme indiqué dans le document [JC-20/25 Rev. 1](#).
2. La deuxième réunion de la **CdP pour l'Afrique** est prévue le **7 juillet 2026**, de 11h30 à 13h30 (BST), et sera organisée en collaboration avec l'Organisation interafricaine du café (OIAF). La première réunion de la **CdP pour l'Asie** est prévue le **29 juillet 2026**, de 8h00 à 10h00 (BST). Ces réunions font suite à la deuxième réunion de la CdP pour les Amériques, qui s'est tenue le 10 juin 2026.
3. Les CdP rassemblent les points focaux pour les statistiques dans chaque région pour aborder les défis communs rencontrés par les Membres exportateurs dans la collecte, la génération et la communication de données sur le café. Le but de cette initiative est de promouvoir l'échange de connaissances et de meilleures pratiques entre les pays Membres de l'OIC et le Secrétariat, mais aussi d'identifier les domaines à améliorer et ceux nécessitant un appui supplémentaire.
4. Les invitations à participer à ces réunions prévues en juillet ont déjà été envoyées aux points focaux statistiques désignés. Tout autre représentant d'une délégation nationale souhaitant assister à la réunion de CdP de sa région est invité à envoyer une demande par e-mail à l'adresse **stats@ico.org**.
5. À titre de référence, un projet de mandat pour cette initiative se trouve en **Annexe I**.

COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE DE L'OIC SUR LES STATISTIQUES DU CAFÉ MANDAT

Contexte

1. Dans le cadre de son Plan d'action quinquennal, l'Organisation internationale du café (OIC) a fixé le but stratégique I : fournir des données, des analyses et des informations de classe mondiale à l'industrie et aux décideurs publics. Pour atteindre ce but, le Conseil international du café (CIC) a approuvé en octobre 2025 une proposition pour améliorer la collecte et la diffusion des données statistiques de l'OIC, comme recommandé par le Comité commun ([JC-20/25 Rev. 1](#)). Conformément aux mesures prévues dans cette proposition, les « Communautés de pratique » régionales sur les statistiques du café seront facilitées par l'OIC pour relever les défis identifiés, en se concentrant sur des sujets spécifiques proposés par les Membres.

Finalité

2. Les Communautés de pratique de l'OIC (CdP) réuniront des points focaux pour les statistiques du café, des agents nationaux en statistiques et des experts pour partager leurs connaissances, échanger leurs expériences et collaborer sur le renforcement des pratiques liées à la collecte et à la déclaration des statistiques conformément aux obligations statistiques de l'OIC. Les CdP offriront une plateforme pour l'apprentissage collectif et l'innovation, et soutiendront la mise en œuvre de solutions efficaces dans les pays participants.

Objectifs

3. Les CdP :
- a) Maintiendront l'engagement des Membres par rapport à la consolidation des compétences en gestion des données ;
 - b) Faciliteront le partage régulier de connaissances sur les défis, les enseignements tirés et les tendances émergentes dans les statistiques sur le café ;
 - c) Promouvront l'apprentissage entre pairs par le biais de discussions, d'études de cas et d'outils pratiques ;
 - d) Développeront ou organiseront des ressources communes en soutien aux obligations statistiques ;
 - e) Encourageront la collaboration sur des activités conjointes, des recherches ou des initiatives pilotes ;
 - f) Offriront un espace de réseautage et de renforcement des relations professionnelles ;
 - g) Identifieront les besoins prioritaires et les solutions potentielles ; et

- h) Aideront les Membres en allégeant la charge de la conformité grâce au partage de techniques innovantes pour la transmission de données, comme les interfaces de programmation d'application (API).

Périmètre

4. Les CdP seront axées sur des sujets liés aux obligations statistiques des Membres de l'OIC, en accordant la priorité aux thèmes qu'ils identifient. Des réunions virtuelles, des ateliers thématiques et de courtes séances techniques peuvent faire partie des activités. La participation est volontaire et ouverte aux points focaux pour les statistiques, aux délégués et à tout autre agent travaillant dans les statistiques sur le café.

Rôles et responsabilités

- 5. Responsable/animateur des CdP :
 - a) Le Secrétariat de l'OIC (équipe Économie/Statistiques) coordonnera les réunions, définira les calendriers, gèrera la communication et garantira la réalisation des actions de suivi, en coordination avec le Président.
 - b) Les réunions seront présidées par les membres des CdP selon un système de rotation. Un membre du Secrétariat de l'OIC animera la première réunion et le prochain Président sera désigné à la fin de chaque réunion.
- 6. Les Membres partageront leurs expériences, participeront à des discussions, proposeront des sujets et contribueront avec des ressources ou leur expertise.

Modalité de travail

- 7. Réunions :
 - a) Les CdP seront actives au niveau régional : Afrique, Amériques et Asie et Océanie.
 - b) Chaque CdP régionale devrait se réunir deux fois par an.
 - c) Les réunions se tiendront virtuellement, sauf décision contraire.
 - d) Si besoin, une interprétation assistée par intelligence artificielle peut être proposée dans l'une des langues officielles de l'OIC.
- 8. Documentation :
 - a) Les ressources clés, les résumés de réunion et les documents seront enregistrés dans un répertoire partagé géré par le Secrétariat de l'OIC.
 - b) Tous les Membres auront accès à ce répertoire.